

République Française  
Département Haute-Marne  
Syndicat Mixte du Pays de Chaumont

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 11 février 2019

Référence
2019-09

Objet de la délibération
Pacte de Destination « La Champagne »

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
34	19	23

Date de la convocation
05/02/2019

Vote
Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2019 et le 11 février à 18 heures 30, le Comité Syndical, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les locaux du Syndicat Mixte à Chaumont, sous la présidence de Stéphane MARTINELLI, Président.

**PRESENTS :** Jacky BOICHOT, Pierre BRIZION, Patrice CLOSS, Dominique COMBRAY, Claude COSSON, Gilles DESNOUVEAUX, Franck DUHOUX, Stéphane EMERAUX, Jacky GILLET, Christine GUILLEMY, Bernard GUY, Christophe LIMAUX, Stéphane MARTINELLI, Michel MENET, Véronique NICKELS, Nicolle PENSEE, Yvette ROSSIGNEUX, Jean-Yves ROY, Patrick VIARD.

**PROCURATIONS :** Marie-France JOFFROY à Pierre BRIZION, Bernadette RETOURNARD à Christine GUILLEMY, Jonathan HASELVANDER à Bernard GUY et Jean-Marie WATREMETZ à Stéphane MARTINELLI

**EXCUSES :** Michel ANDRE, Pascal BABOUOT, Didier COGNON, Marie- Jonathan HASELVANDER, Martine HENRISSAT, France JOFFROY, Marie-Claude LAVOCAT, Denis MAILLOT, Laurent MARRAS, Anne-Marie NEDELEC, Bernadette RETOURNARD, Françoise TRELAT VALLON, Mariette VOILLOT, Patrice VOIRIN, Jean-Marie WATREMETZ.

**A été nommé secrétaire :** Jean-Yves ROY

### Pacte de Destination « La Champagne »

**VU** les statuts du Syndicat Mixte du Pays de Chaumont,

**CONSIDERANT** l'alinéa 4 de l'article 2 des statuts dudit Syndicat disposant que l'une des missions du Pays de Chaumont est « d'animer et promouvoir des marques territoriales de type « Petites Cités de Caractère » ou « Bistrots de Pays »,

**CONSIDERANT** le « Pacte de Destination », contrat passé entre la Région et les partenaires de chaque destination,

**CONSIDERANT** le périmètre de la destination « La Champagne » qui comprend totalité des départements de l'Aube, de la Marne et de la Haute-Marne,

**CONSIDERANT** que le contrat n'engage les différents partenaires que dans le domaine du marketing

**CONSIDERANT** que les signataires des pactes de destination sont : La Région et son CRT, les Départements et leurs CDT, les métropoles, les intercommunalités et leurs offices de tourisme, les groupements d'acteurs publics ou privés locaux et/ou départementaux et/ou régionaux, les acteurs privés...

**CONSIDERANT** que les premiers pactes sont signés pour 3 ans (2019-2021),

**SUR PROPOSITION** du Président d'y participer à hauteur de 5 000 € pour renforcer la communication sur les marques « Petites Cités de Caractère » et « Bistrots de Pays »,

**APRES** en avoir délibéré ;

**Le Syndicat Mixte du Pays de Chaumont décide à l'unanimité par vote à main levée**

**(Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0)**

- 1° D'approuver l'engagement du Syndicat Mixte du Pays de Chaumont dans le Pacte de Destination
- 2° D'acter la participation du SMPC à hauteur de 5 000 €

Fait et délibéré à Chaumont, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,  
Le président,

~~Stéphane MARTINELLI~~

~~Certifie sous sa responsabilité le caractère  
exécutoire de la présente délibération.~~

